

MAIRIE DE DOMARIN

2014/11/10 Conseil Municipal n° 10-2014

Séance du lundi 10 novembre 2014 à 20h

Présents : A. MARY, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, V. CHABERT-GRANGEON, C. GAGEY, L. LAFORET, G. MARQUET, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoirs : M. GIROUD à C. GAGEY, D. BOUSQUET à ML. AGAVIOS, C. DEMEULEMEESTER à G. MARQUET, J. REYNAUD à A. GARNIER

Secrétaire de séance : Anne GARNIER

- ➔ **Procès-verbal de la séance du 13 octobre 2014** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé **à l'unanimité**.
- ➔ **Décisions du Maire du 14 octobre au 10 novembre 2014** : Lecture et commentaires de ces décisions par Monsieur le Maire.
 - ✓ Acceptation du devis MANUTAN pour l'achat de 18 lits-couchettes pour l'École Maternelle.
 - ✓ Acceptation du devis GUYONNET pour l'achat de racks de rangements pour le garage de la salle de l'Amitié.
- ➔ **Durée des amortissements des fonds de concours et des frais d'études** : Pour les communes de moins de 3 500 habitants.

Frais d'étude (non suivies de réalisation)	Jusqu'à 5 000 €	1 an
	Au-delà de 5000 €	5 ans
Fonds de concours	Jusqu'à 10 000 €	1 an
	De 10 000 à 50 000 €	5 ans
	Au-delà de 50 000 €	15 ans

Adoptée à l'unanimité.

- ➔ **Décision Modificative n° 5 sur le budget principal** : Un diagnostic sur l'accessibilité PMR des Établissements municipaux recevant du public a été réalisé en 2012. Cette étude, dont le coût est de 3 500 €, doit être suivie de travaux qui restent à planifier. Cette somme de 3 500 € est affectée en dépenses du compte « Immobilisations en cours » et en recettes du compte « Frais d'étude ».

Adoptée à l'unanimité.

- **Décision Modificative n° 6 sur le budget principal** : Suite à l'ouverture d'une troisième classe à l'École Maternelle, des travaux et des achats de matériel sont nécessaires. 5 000 € sont venus en diminution de crédits des « Dépenses imprévues ». Les comptes « Installations générales » et « Autres immobilisations » ont été augmentés respectivement de 3 000 € et 2 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

- **Participation financière au fonctionnement du Centre médico-scolaire de Bourgoin-Jallieu** : Depuis 2012, une convention a été conclue entre la Commune de Domarin et la Commune de Bourgoin-Jallieu dont le Centre médico-scolaire assure le suivi de 121 enfants scolarisés à Domarin depuis la Grande Section de Maternelle jusqu'au CM2. La participation financière est de 0.58 € par enfant, soit une contribution totale de 70,18 €.

Adoptée à l'unanimité.

- **Prix de location de l'appartement occupé par Monsieur Thierry RAPHARD pour l'année 2015** : 448 € par mois hors charges (Augmentation de 0,47 % selon l'indice INSEE).

Adoptée à l'unanimité.

- **Prix de location de l'appartement occupé par Monsieur Dimitri STRELTCHENKO pour l'année 2015** : 488 € par mois charges comprises (Augmentation de 0,47 % selon l'indice INSEE).

Adoptée à l'unanimité.

- **Prix de location des garages n° 1 et 2 pour l'année 2015** : 52 € par mois.

Adoptée à l'unanimité.

- **Prix de location des salles communales pour l'année 2015** : Application d'une hausse d'environ 1% sur l'ensemble des tarifs.

		2014	2015
Ferronnière			
- grande salle	1 jour	275 €	278 €
	2 jours	378 €	380 €
- petite salle	1 jour	148 €	150 €
	2 jours	195 €	197 €
- apéritif	½ journée	137 €	138 €
Salle Paul Chabert	1 jour	137 €	138 €
Dépôt de garantie (pour les 2 salles)		250 €	250 €

Adoptée à l'unanimité.

→ **Prix des cimetières** : Application d'une hausse d'environ 1% sur l'ensemble des tarifs.

		2014	2015
Cimetière Avenue du Bourg	Concession 30 ans	239 €	241 €
Cimetière Vallon des Sources	Concession 15 ans	234 €	236 €
	Concession 30 ans	350 €	353 €
	Concession 50 ans	582 €	588 €
	Espace cinéraire 30 ans	156 €	158 €
	Caveau 2 places	2 340 €	2 360 €
	Précasse	1 165 €	1 176 €
	Colombarium (30 ans)	990 €	1 000 €
	Cavurne	163 €	164 €

Adoptée à l'unanimité.

→ **Tarif adhésion Bibliothèque** : Maintenu à 12 € pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité.

→ **Subvention exceptionnelle à la MFR de Saint André le Gaz** : 100 € versés à cet Établissement qui accueille un jeune domarinois en formation agricole.

Adoptée à l'unanimité.

→ **Questions diverses** :

- ✓ Lecture de courriers de remerciements reçus de participants au dernier repas du CCAS.
- ✓ Organisation de la distribution des colis de Noël du CCAS.
- ✓ Organisation de la distribution du prochain Bulletin Municipal.
- ✓ Organisation de la journée du 11 novembre et de l'exposition de la Croix Rouge installée en Mairie du 11 au 22 novembre.
- ✓ Compte-rendu du dernier Conseil de l'École Élémentaire.
- ✓ Prochain Conseil Municipal prévu le mardi 9 décembre à la place du lundi 8 décembre.

Fin de séance à 22h00
Anne GARNIER